



Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Montillot Réunion du 6 Septembre 2010

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie le Lundi 6 Septembre 2010 à 20h sous la présidence de Mme Beauvie Sabine Maire.

- Etaient présents** : Melle Chaussier Flore, Mr Guyot André, Mr Martinez Lucas, Mr Mandron Laurent, Mr Lebois Didier, Mr Roy Alain, Mr Gandolfo André,
- Etaient absents** : Me Pinois Martine, représentée par Mr André Gandolfo
Mr Thomas Dominique, représenté par Mr Lucas Martinez
- Secrétaire de séance** : Melle Chaussier Flore

Approbation du compte rendu de la réunion du 6 Juillet 2010

Après lecture du compte-rendu de la dernière réunion, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Avancement des commandes « Salle polyvalente ».

Tous les devis concernant l'achat des matériels suivants sont acceptés et les commandes passées :

- Vaisselle : 10.158,88 €
- Chaises : 4.212 €
- Tables, vestiaires et cintres : 4.014 €
- Matériel sonorisation : 4.365,16 €
- Ecran / vidéoprojecteur : 6.868,33 €
- Bouteille de gaz : 208 €

Travaux voirie (rue de la Mare).

La commission d'appel s'est réunie le 28 juillet 2010 et a examiné les 3 devis reçus :

- EIFFAGE : 19898€ H.T.
- COLAS : 17935€ H.T.
- SREG : 16732.41€ H.T.

Le conseil municipal suit l'avis de la commission et opte pour le devis de l'entreprise SREG. D'autre part, cette entreprise effectuera également la réfection du chemin des Champs Picard pour un montant de 3987.40€.

Le conseil charge Madame le Maire de contacter cette entreprise et de demander toutes subventions éventuelles.

Mise à jour du PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

La mise à jour du PCS est réalisée chaque année au mois de Septembre. Etant donné les travaux de construction du gymnase, des changements importants modifient les paragraphes ERP (Etablissements Recevant du Public) et CAM (Centre d'Accueil Municipal).

La mise à jour du dossier PCS sera réalisée après le passage de la commission de sécurité prévue au début d'Octobre.

Compte rendu de la visite des points d'eau

Madame le Maire donne lecture du compte-rendu de la visite des points d'eau effectuée par le S.D.I.S le 21 juillet 2010. Un rendez-vous a été pris avec le capitaine des pompiers, Mr Rémy Vincent, le mardi 7 septembre 2010 afin de faire le point sur l'urgence des travaux à effectuer.

Devis FORCLUM (Entretien du réseau d'éclairage public)

Madame le Maire présente aux conseillers municipaux le devis de l'entretien du réseau d'éclairage public de l'entreprise Forclum pour un montant de 3.471.39€ T.T.C pour 3 ans (à raison d'une fois par mois sauf juillet et août).

Le conseil accepte ce devis.

Assainissement du Hameau de Vaudonjon

Madame le Maire donne la première estimation effectuée par Mme Durand (DDT 89/SIAPPP/UIED) pour la collecte des eaux usées pour un montant de 574.200 €H.T. Les subventions estimées pourraient s'élever à 230.000 €. Monsieur Gandolfo se propose de prendre en charge le suivi de ce dossier.

Questions diverses



Intérêts moratoires :

La Trésorerie nous a informés d'un état des intérêts moratoires s'élevant à 185.42€, concernant le règlement tardif de la facture Boujeat.



Participation au C.L.I.C. Centre local d'information et de coordination pour l'animation des personnes âgées du territoire du Pays avallonnais (0,46 €/habitants):

Le conseil municipal valide cette participation pour 280 habitants soit 130€ et réitère son souhait de voir être pris en compte ces diverses participations par la communauté de communes du Vézélien.



Association les TOUFOUS:

Madame le Maire informe les conseillers qu'il sera versé 250€ supplémentaires à l'association des Toufous pour dépassement des frais occasionnés lors de la Saint-Laurent.



Convention VEOLIA

Le conseil municipal valide la convention avec l'entreprise VEOLIA pour l'assistance technique à la production d'eau potable pour un montant de 1.782,32 € T.T.C. par an.



Affouages :

L'O.N.F demande de délibérer pour le martelage des parcelles P1 P2 et P3 et délivrance du taillis et des petites futaies. Le conseil est favorable.



Chemin des Vaux Lannes :

Madame le Maire informe les conseillers d'une demande de délibération de M. Chaton, expert forestier, autorisant le groupement forestier SLOTH et le groupement forestier du Chêne vert à solliciter auprès de la Direction départementale des territoires une subvention pour aménager les tronçons de chemins ruraux concernés par les travaux envisagés et autorisant des deux groupements forestiers à assurer l'entretien de l'ouvrage routier envisagé aussi souvent que nécessaire. (Les chemins ruraux resteront la propriété de la commune et il n'y sera implanté aucune barrière). Le conseil est favorable.



Loyer du logement communal :

Madame le Maire informe les conseillers des deux demandes de location pour ce logement. Des travaux étant à réaliser, une visite sera organisée et la décision sera prise le mois prochain.



Demande de Mr Koutlidis :

Mr Koutlidis souhaite reprendre à titre gratuit l'écran qui se trouvait sur le mur de l'ancien foyer. Cette demande est refusée par le Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue pour le 4 Octobre 2010 à 20h00